



Formation « Socle de base »

CYCLE 1 : Saisir sa comptabilité sur le logiciel ISTEA

Vendredi 26/11/21 – Vendredi 10/12/21 - Mercredi 15/12/21 – Jeudi 16/12/21
13h-19h, en présentiel, à la salle communale de Lagrand (05)

Inscriptions jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation :

528€ pour 24h de formation

Pour les cotisants VIVEA :

Prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite de 2250€ par an et par contributeur

Financement CPF/Pôle

Emploi/OPCO /autres :

Nous consulter

Objectifs de la formation :

Connaître les obligations fiscales liées à son statut

Classer ses pièces comptables

Télécharger et paramétrer son dossier sur le logiciel ISTEA

Enregistrer les opérations courantes sur le logiciel ISTEA

Vérifier sa saisie

Public visé :

Cette formation s'adresse aux agriculteurs et agricultrices installé.es, des Hautes Alpes et départements limitrophes, souhaitant tenir leur propre comptabilité et s'appropriier les éléments comptables pour gérer leur entreprise.

Prérequis :

Être en activité et avoir des factures à saisir

Avoir un ordinateur portable en état de fonctionnement, permettant l'installation du logiciel ISTEA

Renseignements et inscriptions :

Florentine DUJARDIN

MIN51 – 15 avenue Pierre Grand – 84953 CAVAILLON Cedex-

Tél. 06 12 09 90 13 – afocg.paca@gmail.com

Une formation organisée par l'ARDEAR PACA

N° Organisme de formation : 93840372284

N° SIRET : 50925249000032



Retrouvez nos formations sur : www.inpact-paca.org

Document mis à jour le 19/11/2021



Formation « Socle de base »

CYCLE 1 : Saisir sa comptabilité sur le logiciel ISTEA

Vendredi 26/11/21 – Vendredi 10/12/21 - Mercredi 15/12/21 – Jeudi 16/12/21
13h-19h, en présentiel, à la salle communale de Lagrand (05)

Modalités pédagogiques :

Apprentissage en situation réelle par expérimentation : chaque participant vient avec son ordinateur et ses pièces comptables.

En cas de difficulté, les interrogations sont énoncées à l'ensemble du groupe et l'échange est favorisé pour faire émerger les solutions.

Moyens d'encadrement :

Florentine DUJARDIN, animatrice-formatrice

Modalités d'évaluation :

QCM en fin de formation,

Auto-évaluation par l'animatrice-formatrice de chaque stagiaire en fin de formation

Questionnaire de satisfaction stagiaire.

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire à la suite de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en amont de la formation pour prévoir les adaptations.

Programme de la formation :

Vendredi 26/11/21 – 13h00 – 19h00

Connaître les obligations fiscales liées à son statut

Classer ses pièces comptables

Télécharger et paramétrer son dossier sur le logiciel ISTEA

Vendredi 10/12/21 – 13h00-19h00

Se repérer avec un plan comptable agricole

Enregistrer les opérations courantes en tenant compte de la TVA

Mercredi 15/12/21 – 13h00-19h00

Enregistrer les opérations complexes en tenant compte de la TVA

Renseigner les modules « Emprunts » et « Immobilisations »

Jeudi 16/12/21 – 13h00-19h00

Réviser les comptes et vérifier sa saisie

CREDIT D'IMPÔT A LA FORMATION

Le crédit d'impôt pour la formation des dirigeants d'entreprise est un dispositif au profit de toutes les entreprises relevant d'un régime réel d'imposition sur les bénéfices (impôt sur le revenu ou sur les sociétés). Il est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

ETRE REMPLACÉ POUR SE FORMER

Certains départements/régions ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût du service de remplacement lorsque vous venez en formation.

Plus de renseignements : www.vivea.fr